



SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

80,82 rue de Montreuil - 75011 PARIS Tel : 01.44.64.64.44 Télécopie : 01.43.48.96.16
E-mail : snui@snui.fr - <http://www.snui.fr>

17 octobre 2006

GEOMETRES : GROS ENJEUX !

Métier : il faut que cesse le massacre ! Le volume des recrutements pour 2008 (entrée à l'ENC en mars 2007) a été fixé à 15 techniciens géomètres stagiaires ! Alors qu'ils se situaient déjà entre 12 et 15 par an ces dernières années, la Direction Générale n'a toujours pas pris la mesure des nécessités. Les départs programmés ne sont pas loin d'une centaine par an, le nombre de géomètres est tombé à 1439 (au 1^{er} juillet 2006), et c'est donc aujourd'hui la nature même de la mission qui est menacée.

La pénurie des effectifs a des conséquences directes sur la qualité du Plan, sur la nature des travaux qui sont soumis à des priorités définies de façon purement statisticienne, et sur la manière dont les géomètres sont gérés (mutations, notation, évaluation,...). Le SNUI dénonce cette dégradation croissante des missions et des conditions de vie au travail.

Le CTPC Emplois du 14 novembre est, pour les géomètres aussi, un rendez-vous de mobilisation crucial !

Service actif et retraite à 55 ans : la fin de non-recevoir de la Direction Générale a conduit le SNUI avec Solidaires Fonction Publique à saisir dès le 26 avril 2006 le Ministre de la Fonction Publique de cette question, la révision nécessaire des indices de début de la carrière des TG était exigée par la même occasion. Si ce deuxième point de notre demande est en passe d'être satisfait (arrêté en cours d'élaboration au Ministère), la question de la retraite à 55 ans avec 15 ans de service actif après le 10 janvier 1997 (c'est-à-dire pour les géomètres sortis de l'ENC à partir de septembre 1982), reste dans l'impasse. Compte tenu de la teneur du courrier de Mme Bied Charreton, nous avons bien compris que le blocage se situe au niveau de la Fonction Publique et nous allons maintenir nos exigences à ce niveau, mais nous continuerons aussi à la DGI à dénoncer ce recul inqualifiable en toute occasion (CAP, CTP,...).

Pouvoir d'achat : Le SNUI fait de la question du pouvoir d'achat une priorité. Les discussions programmées à la Direction Générale (et notamment la réunion du 28 novembre prochain) seront aussi une étape importante, notamment sur la question des remboursements de frais (déplacements, repas, missions, stages,...).

Les actions menées par le SNUI au sujet des frais professionnels n'ont eu pour l'instant de traduction que sur les IK. Le SNUI demande une réelle revalorisation de l'ensemble des remboursements de frais.

Ces sujets sont particulièrement sensibles pour les géomètres qui en sont largement « de leur poche » dans l'accomplissement de leurs missions.

La DG doit changer d'attitude !

Les géomètres, ensemble et avec tous les agents vont se faire entendre !